

Conservatoire National des Arts et Métiers

**AVIS DE RECRUTEMENTS RÉSERVÉS SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE 2^{ème} CLASSE
DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

En application des dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, un recrutement réservé sans concours d'adjoint technique de 2^{ème} classe de recherche et de formation aura lieu, au titre de l'année 2017.

Ce recrutement est organisé par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 relatif aux conditions d'éligibilité des candidats aux recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C et fixant les conditions générales d'organisation de ces recrutements en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, ces recrutements doivent faire l'objet d'un avis de recrutement.

Au titre du Conservatoire National des Arts et Métiers, le nombre de postes à pourvoir pour l'année 2017 est fixé à un : **ADT 2C Adjoint en gestion administrative BAP J.**

Conditions d'inscription

Les candidats doivent remplir les conditions d'entrée dans la fonction publique :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un état de la communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen
- jouir de leurs droits civiques
- ne pas avoir de mentions inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions
- être en position régulière au regard du code du service national
- être apte physiquement à l'exercice des fonctions
- pas de condition de diplôme.

Modalités d'inscription

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

- une lettre de candidature précisant le poste ciblé ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une attestation d'éligibilité établie par le service de gestion des ressources humaines dont relève le candidat, téléchargeable à l'adresse :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itr/reserves-sans-concours>

- la copie des contrats.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à :

*Cnam
DRH / Service du développement des compétences et des parcours professionnels
Case courrier: 4DGS03
Clément BARGE
292 rue Saint-Martin
75003 Paris*

IMPORTANT : La date limite de d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **28 avril 2017**, le cachet de la poste faisant foi.

L'administrateur général arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à l'audition des candidats. Les candidats seront convoqués entre **le 29 mai et le 2 juin 2017**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :
Clément BARGE / drh.formatation-concours@cnam.fr